

# Programme Interrégional – Natation Course

## Saison 2016-2017

### Le concept

---

#### Programme des jeunes :

Déclinaison territoriale de son homologue national, une finalité interrégionale du natathlon vise à accroître le nombre de Jeunes concernés par ce programme.

- Finale interrégionale du Natathlon Trophée Lucien-Zins – Tarbes, du 23 au 25 juin 2017

#### Programmes "toutes catégories" :

En complément des programmes nationaux précédents, les programmes interrégionaux sont des programmes de compétition qui rassemblent toutes les catégories d'âge – sauf mention – à partir de 14 ans pour les filles et 15 ans pour les garçons, sur une même compétition. Les compétitions de ce programme sont :

- Championnats de Nationale 2 Hiver Q1 – Montpellier ou Nimes et Saint-Yriex-Sur-Charente, du 16 au 18 décembre 2016
- Championnats de Nationale 2 Printemps Q2 – Toulouse et Agen, du 24 au 26 mars 2017

### Objectifs prioritaires

---

Ce chapitre est un rappel des préconisations du programme fédéral et s'appliquent à tous les niveaux territoriaux. Certains objectifs ne s'appliquent pas nécessairement à l'unique niveau interrégional.

#### Pour les nageurs

- Mettre la démarche d'excellence, engagée précédemment, à l'épreuve de la confrontation toutes années d'âge confondues et à l'échelon territorial.
- Poursuivre la personnalisation de l'entraînement et optimisation du plan de carrière en liaison avec l'entraîneur.
- Poursuivre la construction, l'accompagnement du projet de vie du nageur. Organisation méthodique de la vie du nageur afin de concilier son programme universitaire ou professionnel ainsi que son programme sportif.
- Assurer le suivi médical en relation avec la commission médicale du comité régional.
- Accès possible à la fonction d'officiel A.
- Préparation aux diplômes professionnels.
- Accès possible aux diplômes d'entraîneurs.

#### Pour l'organisation

- Offrir des programmes attrayants et valorisants pour tous les niveaux de pratique. Il est important, pour les régions et les départements, de ne pas s'enfermer dans un copier/coller du programme sportif national.
- Affirmer la notion de droits et devoirs du nageur et des organisateurs : respect mutuel. Exemplarité dans l'attitude.
- Proposer des objectifs suffisamment diversifiés pour que chaque nageur puisse trouver celui qui lui convient.

### Finalités

---

- Continuer la pratique compétitive.
- Permettre une pratique adaptée dans un contexte convivial à ceux qui ne peuvent pas (ou ne veulent pas) envisager une pratique de haut niveau.
- Orienter les nageurs vers d'autres pratiques de la FFN.

### Règles générales

---

#### Tarifs

- Identiques aux tarifs fédéraux.
- Règlement par chèque libellé à l'ordre du GIE IRSO à envoyer au Comité d'Aquitaine.

#### Jury

- Chaque club ayant plus de 5 nageurs devra fournir 1 officiel.
- Un lien renvoyant à un formulaire d'inscription en ligne sera diffusé pour inscription avant chaque manifestation IRSO.
- Un officiel en surnombre dans un club pourra officier pour un autre après accord de ce dernier.
- En cas de déficit en officiels, le manquement d'un club pourra être pénalisé de 100 € par réunion.
- La désignation des juges-arbitres et des starters seront de la responsabilité de l'IRSO
- Pour la saison 2016/2017 :
  - N2 hiver à Angoulême, starter et JA d'Aquitaine
  - N2 hiver à Montpellier, starter et JA Midi-Pyrénées
  - N2 printemps à Agen, starter et JA du Limousin
  - N2 printemps à Toulouse, starter et JA du Languedoc
  - TLZ à Tarbes, starter et JA d'Aquitaine

- Du vendredi 16 au dimanche 18 décembre 2016
- 6 réunions

# Championnats de Nationale 2 Hiver Q1

- Deux lieux répartis **par zones géographiques** : Zone Occitanie (Montpellier) et Zone Nouvelle-Aquitaine (Saint-Yriex-Sur-Charente)
- *Compétition* de référence nationale et qualificative

## Conditions d'accès

- Catégories d'âge : F. 14 ans et plus et G. 15 ans et plus
- Nageurs qualifiés à partir d'un classement interrégional à l'issue de la saison 2015/2016.
- Nageurs qualifiés à partir des critères de l'interrégion dans la saison en cours.

## Engagements

- Propositions extraNat : du 5 décembre 2016 au 12 décembre 2016
- Liste des engagés : 13 décembre 2016
- Réunion technique : 15 décembre 2016 - 18h30 (liste de départ)

## Résultats

- Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- Publication web : J + 1
- Réclamations : J + 8

## Préambule

Cette compétition est une nouveauté dans l'olympiade Tokyo (2017-2020). Sur la base des championnats N2 de l'olympiade précédente, cette compétition est le premier temps de qualification (sur trois) aux événements nationaux de la saison.

## Lieux

Zone A "Sud" : Montpellier (Antigones) ou Nimes

Zone B "Nord" : Saint-Yriex-Sur-Charente

Une organisation dans chaque interrégion est mise en place au libre choix du conseil de l'interrégion et à la même date. Il est également possible de confier l'organisation à un comité régional, départemental ou à un club. Enfin, si les effectifs l'exigent et en cohérence avec le niveau national, la compétition peut être dissociée sur deux lieux simultanément.

Pour l'interrégion sud-ouest, la compétition sera dissociée en deux lieux simultanément avec une répartition suivant les anciens territoires régionaux pour la première étape. L'organisation des deux zones A "Sud" et B "Nord" est donc géographique. Ainsi, les nageurs licenciés dans les comités Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes devront participer à la Zone B à Saint-Yriex-Sur-Charente, tandis que les nageurs licenciés dans les comités de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées devront nager à la Zone A à Montpellier (Piscine Olympique Antigones).

## Equipements

Bassin de 50 m homologué. Chronométrage automatique (une plaque minimum) obligatoire.

## Contenu du programme

**Épreuves individuelles** (17 en dames et 17 en messieurs)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 800 m nage libre, 1500 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 200 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 200 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m papillon, 200 m 4 nages, 400 m 4 nages.

*Toutes les épreuves se déroulent « classement au temps ».*

Pas d'épreuves de relais.

## Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. La désignation des juges-arbitres et starters est du ressort du conseil de l'interrégion, ils devront figurer sur les listes des officiels validés pour la saison en cours.

## Mode de qualification

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs du collectif excellence ne sont pas autorisés à participer à ces championnats.

Les nageurs nagent dans leur interrégion de licence sauf accord entre interrégions ou lorsque la demande concerne un athlète évoluant dans une structure du parcours d'excellence sportive. Ces derniers ont accès à l'ensemble du programme tel que prévu dans le règlement sportif. Ils doivent évoluer comme tous les autres nageurs de l'interrégion. Par exemple, il est interdit de limiter l'accès aux finales pour un de ces nageurs.

Les règles de qualification pour l'interrégion Sud-Ouest seront appliquées selon la méthode suivante, dans l'esprit des accès aux différents événements nationaux. Aucune population n'est directement qualifiée à cette compétition. Tous les nageurs doivent passer par le système de qualification.

- 1) En début de saison, un premier classement interrégional sera établi à partir des performances réalisées lors de la saison 2015/2016 lors des compétitions de référence nationale et interrégionale.
- 2) La qualification est soumise à la réalisation de deux critères par épreuve :
  - Un temps limite.
  - Un classement.
- 3) A l'issue des différents championnats régionaux d'hiver en bassin de 25 m, le classement sera actualisé afin de déterminer les nageurs qualifiés dans chaque épreuve (Attention, les performances réalisées en bassin de 25 m seront transposées en bassin de 50m à l'aide de la table de transposition fédérale). Seules les performances réalisées lors de ces championnats régionaux seront intégrées dans le classement actualisé permettant la qualification aux championnats de N2. Les nageurs qualifiés ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve proposée sur l'espace extraNat. **Attention** : Lors des championnats régionaux en petit bassin, le temps limite a ne pas dépasser est donc l'équivalent en petit bassin du temps de la grille (en gris et italique dans le tableau).

Pour l'interrégion sud-ouest, sont autorisés à participer, les nageurs et nageuses qui sont classés **au maximum dans les 50 premiers du classement interrégional de leur catégorie d'âges** sur une épreuve, à condition d'être crédité sur ladite épreuve d'une performance inférieure ou égale à la grille de temps minimum à réaliser. **Attention** : Pour les épreuves de 800 et 1500 mètres, le niveau de classement est limité à la 20<sup>ème</sup> place.

Parmi les nageurs qualifiés, les nageurs licenciés dans les comités Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes devront participer à la Zone Nouvelle-Aquitaine à Saint-Yriex-Sur-Charente, tandis que les nageurs licenciés dans les comités de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées devront nager à la Zone Occitanie à Montpellier (Piscine Olympique Antigones)

DAMES					Epreuves	MESSIEURS				
Classements			Tps limites			Tps limites		Classements		
14-15 ans	16-17 ans	18 ans et plus	Grille Grand Bassin	Equivalent Petit Bassin		Equivalent Petit Bassin	Grille Grand Bassin	19 ans et plus	17-18 ans	15-16 ans
50	50	50	00:30.47	<i>0:30,00</i>	50 NL	<i>0:26,89</i>	00:27.54	50	50	50
50	50	50	01:06.48	<i>1:05,80</i>	100 NL	<i>0:59,29</i>	01:00.82	50	50	50
50	50	50	02:24.79	<i>2:21,95</i>	200 NL	<i>2:11,61</i>	02:14.48	50	50	50
50	50	50	05:03.21	<i>4:56,77</i>	400 NL	<i>4:39,17</i>	04:45.90	50	50	50
20	20	20	10:24.90	<i>10:12,24</i>	800 NL	<i>9:44,58</i>	09:55.60	20	20	20
20	20	20	20:03.58	<i>19:38,84</i>	1500 NL	<i>18:32,48</i>	18:53.52	20	20	20
50	50	50	00:35.06	<i>0:33,95</i>	50 Dos	<i>0:30,31</i>	00:31.86	50	50	50
50	50	50	01:15.40	<i>1:13,77</i>	100 Dos	<i>1:06,06</i>	01:08.85	50	50	50
50	50	50	02:41.51	<i>2:36,88</i>	200 Dos	<i>2:25,31</i>	02:30.22	50	50	50
50	50	50	00:38.78	<i>0:38,51</i>	50 Bra	<i>0:33,94</i>	00:34.99	50	50	50
50	50	50	01:24.58	<i>1:23,25</i>	100 Bra	<i>1:14,79</i>	01:16.71	50	50	50
50	50	50	03:04.67	<i>3:02,08</i>	200 Bra	<i>2:45,64</i>	02:49.81	50	50	50
50	50	50	00:32.45	<i>0:32,17</i>	50 Pap	<i>0:29,23</i>	00:29.85	50	50	50
50	50	50	01:13.74	<i>1:13,01</i>	100 Pap	<i>1:05,47</i>	01:06.58	50	50	50
50	50	50	02:44.94	<i>2:42,16</i>	200 Pap	<i>2:33,14</i>	02:35.86	50	50	50
50	50	50	02:44.98	<i>2:41,44</i>	200 4n	<i>2:28,66</i>	02:31.99	50	50	50
50	50	50	05:48.15	<i>5:42,34</i>	400 4n	<i>5:15,93</i>	05:24.25	50	50	50

## Procédures d'engagements

À l'issue de la période de qualification, un classement interrégional des qualifiés aux championnats de Nationale 2 hiver et printemps sera publié sur le site internet FFN.

Les engagements s'effectuent via l'interface extraNat.

A la date d'ouverture des engagements, seuls les nageurs licenciés pourront être pris en compte dans le classement.

Les droits d'engagements et leur règlement sont laissés à l'initiative de l'interrégion.

## Qualification pour les championnats nationaux

À partir de ces championnats, les nageurs peuvent se qualifier aux épreuves nationales suivantes :

- Championnats de France Élite ;
- Championnats de France promotionnel
- Critérium national été Open filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus;
- Championnats de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus

## Récompenses

Cartes cadeaux offertes par l'IRSO aux 3 premiers de chaque course toutes catégories.

## Programme et horaires

---

Les horaires sont précisés à titre indicatif, ils pourront être modifiés lors de la réunion technique de la compétition.

### Vendredi 16 décembre 2016

#### 1<sup>ère</sup> réunion

**Ouverture des portes : 7h00**  
**Début des épreuves : 9h00**

- 1 – 400 m 4 nages messieurs (class. au temps)
- 2 – 1500 m nage libre dames (class. au temps)
- 3 – 200 m brasse messieurs (class. au temps)
- 4 – 200 m brasse dames (class. au temps)
- 5 – 50 m nage libre messieurs (class. au temps)

#### 2<sup>ème</sup> réunion

**Ouverture des portes : 15h30**  
**Début des épreuves : 17h00**

- 6 – 400 m nage libre dames (class. au temps)
- 7 – 400 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 8 – 200 m dos dames (class. au temps)
- 9 – 200 m dos messieurs (class. au temps)
- 10 – 100 m papillon dames (class. au temps)
- 11 – 100 m papillon messieurs (class. au temps)
- 12 – 200 m 4 nages dames (class. au temps)

### Samedi 17 décembre 2016

#### 3<sup>ème</sup> réunion

**Ouverture des portes : 7h00**  
**Début des épreuves : 9h00**

- 13 – 200 m papillon dames (class. au temps)
- 14 – 800 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 15 – 50 m brasse dames (class. au temps)
- 16 – 50 m dos messieurs (class. au temps)
- 17 – 100 m nage libre dames (class. au temps)

#### 4<sup>ème</sup> réunion

**Ouverture des portes : 15h30**  
**Début des épreuves : 17h00**

- 18 – 200 m papillon messieurs (class. au temps)
- 19 – 800 m nage libre dames (class. au temps)
- 20 – 50 m brasse messieurs (class. au temps)
- 21 – 50 m dos dames (class. au temps)
- 22 – 100 m nage libre messieurs (class. au temps)

### Dimanche 18 décembre 2016

#### 5<sup>ème</sup> réunion

**Ouverture des portes : 7h00**  
**Début des épreuves : 9h00**

- 23 – 400 m 4 nages dames (class. au temps)
- 24 – 1500 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 25 – 100 m brasse dames (class. au temps)
- 26 – 100 m brasse messieurs (class. au temps)
- 27 – 50 m nage libre dames (class. au temps)

#### 6<sup>ème</sup> réunion

**Ouverture des portes : 15h00**  
**Début des épreuves : 16h30**

- 28 – 200 m nage libre messieurs (class. au temps)
- 29 – 200 m nage libre dames (class. au temps)
- 30 – 100 m dos messieurs (class. au temps)
- 31 – 100 m dos dames (class. au temps)
- 32 – 50 m papillon messieurs (class. au temps)
- 33 – 50 m papillon dames (class. au temps)
- 34 – 200 m 4 nages messieurs (class. au temps)